







Ventes immobilières.

AUDIENCE DES CRIÉES.

CHATEAU DU SENEVIER

Etude de M. Vincent Chapuis, avoué à Lyon, rue de la Baleine, 2 (Rhône).
Vente par licitation, devant le Tribunal de Lyon, Du CHATEAU DE SENEVIER, situé sur les communes de Bibost, Saint-Julien-sur-Bibost et Savigny (Rhône).

MAISON A GRENELLE

Etude de M. THOMAS, avoué à Paris, rue St-Honoré, 191.
Vente sur publications judiciaires, en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, séant à Paris, au Palais-de-Justice, le samedi 19 juillet 1886, deux heures de relevée.

TERRAINS A NEULLY

Etude de M. LADEN, avoué à Paris, rue Sainte-Anne, 23.
Vente sur conversion, en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, au Palais-de-Justice à Paris, deux heures de relevée, le samedi 19 juillet 1886.

MAISON AUX THERNES

Etude de M. PREVOT, avoué à Paris, successeur de M. Masson, quai des Orfèvres, 48.
Vente sur licitation aux criées du Tribunal de la Seine, le samedi 2 août 1886.

Mise à prix : 8,000 fr.
S'adresser audit M. PREVOT, avoué pour-suisant;
A M. Burdin, des Etangs, Dromery, Cullerier, avoués à Paris;
Et à M. Julien Yver, notaire à Paris, rue Saint-Honoré, 422.

MAISON ET 7 PIÈCES DE TERRE

Etude de M. CHÉRON, avoué à Paris, rue St-Hyacinthe-Saint-Honoré, 4.
Vente au Palais-de-Justice à Paris, le 23 juillet 1886, deux heures de relevée, de
1° Une MAISON avec grand jardin à Vincennes, rue de Paris, 58.

CHAMBRES ET ÉTUDES DE NOTAIRES.

IMMEUBLES dans les départements de LOIRE et de LAISNE.
Etudes de M. FLOQUET et de M. ROGER, notaires à Compiègne.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE GRAISSESSAC A BÉZIERS

Le conseil d'administration a l'honneur de prévenir MM. les actionnaires porteurs des actions dont les numéros suivent que ces actions seront vendues à la Bourse à leurs risques et périls, conformément à l'article 16 des statuts, si d'ici au 20 courant ils n'ont point opéré les versements en retard.

Table with columns: ACTIONS NOMINATIVES and ACTIONS AU PORTEUR. Lists numbers and corresponding values for various shares.

1836, en la salle de l'Hôtel-de-Ville de Compiègne, à deux heures de relevée, en 26 lots de :
Le DOMAINE DE RETHONDES (Oise), château, fermes, parc, terres, prés, bois, entre la forêt de Laigue et la forêt de Compiègne, près la rivière d'Aisne. Chasse renommée et bien gardée.

LES FERMES DE CHELLES (Oise), terres, prés et bois, un seul lot contenant 131 hectares.

La FERME DE CEBNY (Aisne), en un seul lot contenant 67 hectares.
Et plusieurs MARCHÉS DE TERRE, PRÉS ET BOIS sis à Crécy-sur-Serre, Besny, Laneville, Vaux-sous-Laon, Laon, Lierval, Grandelain, Courtecon, Colligis, Trucy (Aisne), Cloisy-aux-Bac, près Compiègne, avoisinant la forêt de Laigue, Thourotte, Beaugy, Arsy, Anger-de-Saint-Vincent, Nery (Oise).

SOCIÉTÉ DESOUCHES, THIBAUDIER ET C.

MM. les actionnaires de la Société Desouches, Thibaudier et C., créée pour la construction du matériel roulant des chemins de fer, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le samedi 26 juillet 1886, à midi, au siège de correspondance à Paris, chez M. Dutreilh, rue Ménars, 12, à l'effet : 1° d'entendre le rapport de la gérance et du comité de surveillance sur les comptes de l'année 1885, et d'approuver lesdits comptes; 2° de nommer un co-gérant en remplacement de M. Thibaudier, décédé, et de délibérer sur les modifications statutaires qui seront la conséquence de ce remplacement; 3° de remplacer les membres démissionnaires du comité de surveillance et de compléter ce comité; 4° de délibérer sur diverses modifications statutaires qui seront proposées par le gérant.

SOCIÉTÉ GRIS, ROUBO ET C.

Les actionnaires de la Société Gris, Roubo et C., sont convoqués en assemblée générale ordinaire et extraordinaire, afin de délibérer sur des modifications à faire à la société et aux pouvoirs des gérants.

SOCIÉTÉ DES MINES DE CUIVRE DE HUELVA

MM. les actionnaires de la société des Mines de cuivre de Huelva sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le 12 août 1886.
La réunion aura pour objet :
1° De se prononcer sur l'abandon de la clause résolutoire insérée dans l'article 42 des statuts; 2° De fixer et d'autoriser une nouvelle émission d'actions, conformément à l'article 9 des statuts; 3° De statuer sur quelques modifications à apporter aux statuts.

LA CONCORDE

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES SUR LA VIE.
Les souscripteurs de la Concorde sont convoqués en assemblée générale pour le 28 juillet courant, à trois heures, au siège de la société, rue de Provence, 38.

PLUS DE DOUTE!!!

Les punaises, puces, fourmis, puceons, cafards, charançons, chenilles et tous insectes, sont détruits de suite, sans danger, par la poudre MISMAQUE, h. s. g. d. g. Boltes de 1 à 10 fr. On traite à forfait. On paie après suc. R. Mazgran, 11, Paris. Exp. (Affr.) (18905)\*

PARFUMERIE MÉDICO-HYGIÉNIQUE
De J.-P. LAROSE, Chimiste, Pharmacien de l'École spéciale de Paris, POUR L'HYGIENE ET CONSERVATION DES CHEVEUX.
EAU LUSTRALE pour arrêter la chute et la décoloration des cheveux, calmer les démangeaisons de la tête, enlever les pellicules. Le fl. 3 fr. les 6, 15 fr.

DENTS ET RATELIERS
PERFECTIONNES
DE HATTUTE-DURAND
Chirurgien-dentiste de la 1re division militaire.

GUÉRISON RADICALE DES DENTS CARIÉES,
Passage Vivienne, 13.

La publication légale des Actes de Société est obligatoire dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX, le DROIT et le JOURNAL GÉNÉRAL D'AFFICHES.

Ventes mobilières.

Ventes par autorité de justice
En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, rue Rossini, 6.
Le 14 juillet.
Consistant en armoire à glace, bibliothèque, table, etc. (6492)

Le 12 juillet.
Consistant en comptoir, glaces, chaises, armoire, etc. (6494)
Consistant en tables, chaises, chemises de femme, etc. (6495)

Le 12 juillet.
Consistant en tables, commode, chaises, secrétaire, etc. (6500)
Consistant en pendules, consoles, candélabres, fontaine, etc. (6501)

SOCIÉTÉS.
ERRATUM.
Dans les annonces légales du numéro du neuf courant, acte de constitution définitive de la compagnie des Caisses d'escompte du commerce de métaux et charbons, on lit: M. Magloire-Georges-François DORANGE, avoué à la Cour impériale de Rennes, c'est à la Cour impériale de Rennes qu'il faut lire; on lit encore plus bas: que la raison sociale sera M. M. DORANGE, BONAFONT et C., c'est M. DORANGE, BONAFONT et C. qu'il faut lire.

Actes de Société

Actes de Société
N° 4298, douzième ligne, au lieu de: Usines de houille, lisez: Mines de houille. (4384)
Suivant acte reçu par M. DREUX et l'un de ses collègues, notaires à Paris, le vingt-six juin mil huit cent cinquante-six, enregistré, M. Louis-Richard DE LUCY-POSSAIREU, artiste peintre, demeurant à Paris, rue du Faugourg-Saint-Honoré, 232.

Actes de Société
D'un acte sous seings privés, en date du vingt-six juin mil huit cent cinquante-six, enregistré, M. J. GARNOT, notaire à Paris, par lequel M. GARNOT, notaire à Paris, a été nommé liquidateur de ladite société, et est resté seul liquidateur de ladite société avec tous pouvoirs nécessaires.

Actes de Société
D'un acte sous seings privés, en date du vingt-six juin mil huit cent cinquante-six, enregistré, M. J. GARNOT, notaire à Paris, par lequel M. GARNOT, notaire à Paris, a été nommé liquidateur de ladite société, et est resté seul liquidateur de ladite société avec tous pouvoirs nécessaires.

Actes de Société
D'un acte sous seings privés, en date du vingt-six juin mil huit cent cinquante-six, enregistré, M. J. GARNOT, notaire à Paris, par lequel M. GARNOT, notaire à Paris, a été nommé liquidateur de ladite société, et est resté seul liquidateur de ladite société avec tous pouvoirs nécessaires.

Actes de Société

Actes de Société
D'un acte sous seings privés, en date du vingt-six juin mil huit cent cinquante-six, enregistré, M. J. GARNOT, notaire à Paris, par lequel M. GARNOT, notaire à Paris, a été nommé liquidateur de ladite société, et est resté seul liquidateur de ladite société avec tous pouvoirs nécessaires.

Actes de Société
D'un acte sous seings privés, en date du vingt-six juin mil huit cent cinquante-six, enregistré, M. J. GARNOT, notaire à Paris, par lequel M. GARNOT, notaire à Paris, a été nommé liquidateur de ladite société, et est resté seul liquidateur de ladite société avec tous pouvoirs nécessaires.

Actes de Société
D'un acte sous seings privés, en date du vingt-six juin mil huit cent cinquante-six, enregistré, M. J. GARNOT, notaire à Paris, par lequel M. GARNOT, notaire à Paris, a été nommé liquidateur de ladite société, et est resté seul liquidateur de ladite société avec tous pouvoirs nécessaires.

Actes de Société
D'un acte sous seings privés, en date du vingt-six juin mil huit cent cinquante-six, enregistré, M. J. GARNOT, notaire à Paris, par lequel M. GARNOT, notaire à Paris, a été nommé liquidateur de ladite société, et est resté seul liquidateur de ladite société avec tous pouvoirs nécessaires.

Actes de Société

Actes de Société
D'un acte sous seings privés, en date du vingt-six juin mil huit cent cinquante-six, enregistré, M. J. GARNOT, notaire à Paris, par lequel M. GARNOT, notaire à Paris, a été nommé liquidateur de ladite société, et est resté seul liquidateur de ladite société avec tous pouvoirs nécessaires.

Actes de Société
D'un acte sous seings privés, en date du vingt-six juin mil huit cent cinquante-six, enregistré, M. J. GARNOT, notaire à Paris, par lequel M. GARNOT, notaire à Paris, a été nommé liquidateur de ladite société, et est resté seul liquidateur de ladite société avec tous pouvoirs nécessaires.

Actes de Société
D'un acte sous seings privés, en date du vingt-six juin mil huit cent cinquante-six, enregistré, M. J. GARNOT, notaire à Paris, par lequel M. GARNOT, notaire à Paris, a été nommé liquidateur de ladite société, et est resté seul liquidateur de ladite société avec tous pouvoirs nécessaires.

Actes de Société
D'un acte sous seings privés, en date du vingt-six juin mil huit cent cinquante-six, enregistré, M. J. GARNOT, notaire à Paris, par lequel M. GARNOT, notaire à Paris, a été nommé liquidateur de ladite société, et est resté seul liquidateur de ladite société avec tous pouvoirs nécessaires.

Actes de Société

Actes de Société
D'un acte sous seings privés, en date du vingt-six juin mil huit cent cinquante-six, enregistré, M. J. GARNOT, notaire à Paris, par lequel M. GARNOT, notaire à Paris, a été nommé liquidateur de ladite société, et est resté seul liquidateur de ladite société avec tous pouvoirs nécessaires.

Actes de Société
D'un acte sous seings privés, en date du vingt-six juin mil huit cent cinquante-six, enregistré, M. J. GARNOT, notaire à Paris, par lequel M. GARNOT, notaire à Paris, a été nommé liquidateur de ladite société, et est resté seul liquidateur de ladite société avec tous pouvoirs nécessaires.

Actes de Société
D'un acte sous seings privés, en date du vingt-six juin mil huit cent cinquante-six, enregistré, M. J. GARNOT, notaire à Paris, par lequel M. GARNOT, notaire à Paris, a été nommé liquidateur de ladite société, et est resté seul liquidateur de ladite société avec tous pouvoirs nécessaires.

Actes de Société
D'un acte sous seings privés, en date du vingt-six juin mil huit cent cinquante-six, enregistré, M. J. GARNOT, notaire à Paris, par lequel M. GARNOT, notaire à Paris, a été nommé liquidateur de ladite société, et est resté seul liquidateur de ladite société avec tous pouvoirs nécessaires.

Actes de Société

Actes de Société
D'un acte sous seings privés, en date du vingt-six juin mil huit cent cinquante-six, enregistré, M. J. GARNOT, notaire à Paris, par lequel M. GARNOT, notaire à Paris, a été nommé liquidateur de ladite société, et est resté seul liquidateur de ladite société avec tous pouvoirs nécessaires.

Actes de Société
D'un acte sous seings privés, en date du vingt-six juin mil huit cent cinquante-six, enregistré, M. J. GARNOT, notaire à Paris, par lequel M. GARNOT, notaire à Paris, a été nommé liquidateur de ladite société, et est resté seul liquidateur de ladite société avec tous pouvoirs nécessaires.

Actes de Société
D'un acte sous seings privés, en date du vingt-six juin mil huit cent cinquante-six, enregistré, M. J. GARNOT, notaire à Paris, par lequel M. GARNOT, notaire à Paris, a été nommé liquidateur de ladite société, et est resté seul liquidateur de ladite société avec tous pouvoirs nécessaires.

Actes de Société
D'un acte sous seings privés, en date du vingt-six juin mil huit cent cinquante-six, enregistré, M. J. GARNOT, notaire à Paris, par lequel M. GARNOT, notaire à Paris, a été nommé liquidateur de ladite société, et est resté seul liquidateur de ladite société avec tous pouvoirs nécessaires.

Actes de Société

Actes de Société
D'un acte sous seings privés, en date du vingt-six juin mil huit cent cinquante-six, enregistré, M. J. GARNOT, notaire à Paris, par lequel M. GARNOT, notaire à Paris, a été nommé liquidateur de ladite société, et est resté seul liquidateur de ladite société avec tous pouvoirs nécessaires.

Actes de Société
D'un acte sous seings privés, en date du vingt-six juin mil huit cent cinquante-six, enregistré, M. J. GARNOT, notaire à Paris, par lequel M. GARNOT, notaire à Paris, a été nommé liquidateur de ladite société, et est resté seul liquidateur de ladite société avec tous pouvoirs nécessaires.

Actes de Société
D'un acte sous seings privés, en date du vingt-six juin mil huit cent cinquante-six, enregistré, M. J. GARNOT, notaire à Paris, par lequel M. GARNOT, notaire à Paris, a été nommé liquidateur de ladite société, et est resté seul liquidateur de ladite société avec tous pouvoirs nécessaires.

Actes de Société
D'un acte sous seings privés, en date du vingt-six juin mil huit cent cinquante-six, enregistré, M. J. GARNOT, notaire à Paris, par lequel M. GARNOT, notaire à Paris, a été nommé liquidateur de ladite société, et est resté seul liquidateur de ladite société avec tous pouvoirs nécessaires.

Actes de Société

Actes de Société
D'un acte sous seings privés, en date du vingt-six juin mil huit cent cinquante-six, enregistré, M. J. GARNOT, notaire à Paris, par lequel M. GARNOT, notaire à Paris, a été nommé liquidateur de ladite société, et est resté seul liquidateur de ladite société avec tous pouvoirs nécessaires.

Actes de Société
D'un acte sous seings privés, en date du vingt-six juin mil huit cent cinquante-six, enregistré, M. J. GARNOT, notaire à Paris, par lequel M. GARNOT, notaire à Paris, a été nommé liquidateur de ladite société, et est resté seul liquidateur de ladite société avec tous pouvoirs nécessaires.

Actes de Société
D'un acte sous seings privés, en date du vingt-six juin mil huit cent cinquante-six, enregistré, M. J. GARNOT, notaire à Paris, par lequel M. GARNOT, notaire à Paris, a été nommé liquidateur de ladite société, et est resté seul liquidateur de ladite société avec tous pouvoirs nécessaires.

Actes de Société
D'un acte sous seings privés, en date du vingt-six juin mil huit cent cinquante-six, enregistré, M. J. GARNOT, notaire à Paris, par lequel M. GARNOT, notaire à Paris, a été nommé liquidateur de ladite société, et est resté seul liquidateur de ladite société avec tous pouvoirs nécessaires.